



Licenciement fin 2017 hors travail pour une filiale à 100%

Par **pedro69**, le **16/08/2016** à **13:33**

Bonjour,
Je travaille depuis 18ans chez Bosch à Venissieux et vais être licencié en décembre 2017 (transfert de la dernière production et plus d'investissement de la part du groupe)
Par contre, je travaille à 100% depuis 3ans dans une filiale du groupe (Rexroth) et mes questions sont :
- est il légal de travailler autant de temps pour une filiale sans que mon contrat ne soit changé ?
- que puis je réclamer comme dédommagement si jamais je vais au prud'homme ? (ceci afin de trouver un arrangement à l'amiable lors du PSE)
Par avance merci pour toutes les réponses que vous pourriez m'apporter.
Cordialement

Par **morobar**, le **16/08/2016** à **15:21**

Bjr,
Votre situation paraît mal exposée :
[citation] Je travaille depuis 18ans chez Bosch à Venissieux [/citation]
Et : [citation] je travaille à 100% depuis 3ans dans une filiale du groupe (Rexroth) [/citation]
Cette situation peut être toute à fait régulière et toute aussi irrégulière sans autres détails.

Par **pedro69**, le **16/08/2016** à **22:18**

J'ai un contrat Bosch (automobile) mais je travaille pour une de ces filiale (hydraulique) depuis 3 ans à 100% , est ce plus clair ? et souhaite savoir si c'est normal de pas avoir eu de changement de contrat, et si donc licenciement par Bosch, à quoi puis je prétendre

Par **morobar**, le **17/08/2016** à **08:08**

A peine.
Si je comprends bien, vous avez fait l'objet d'une mutation interne. Ceci n'est pas irrégulier puisque vous n'avez pas montré d'opposition.
En cas de licenciement économique, il est vraisemblable que les indemnités seront négociées dans le cadre du PSE mis en place. Si ce n'est pas le cas, vous aurez droit aux indemnités classiques de licenciement.

Par **pedro69**, le **17/08/2016** à **16:54**

ok merci pour ces précisions